



Ministère des Finances
Canada

Department of Finance
Canada

La revue financière

Publication du ministère des Finances

Résultats financiers de juin 2024

Canada

©Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la vice-première ministre et ministre des Finances, 2024
Tous droits réservés

Toute demande de permission pour reproduire ce document
en tout ou en partie doit être adressée au
ministère des Finances Canada.

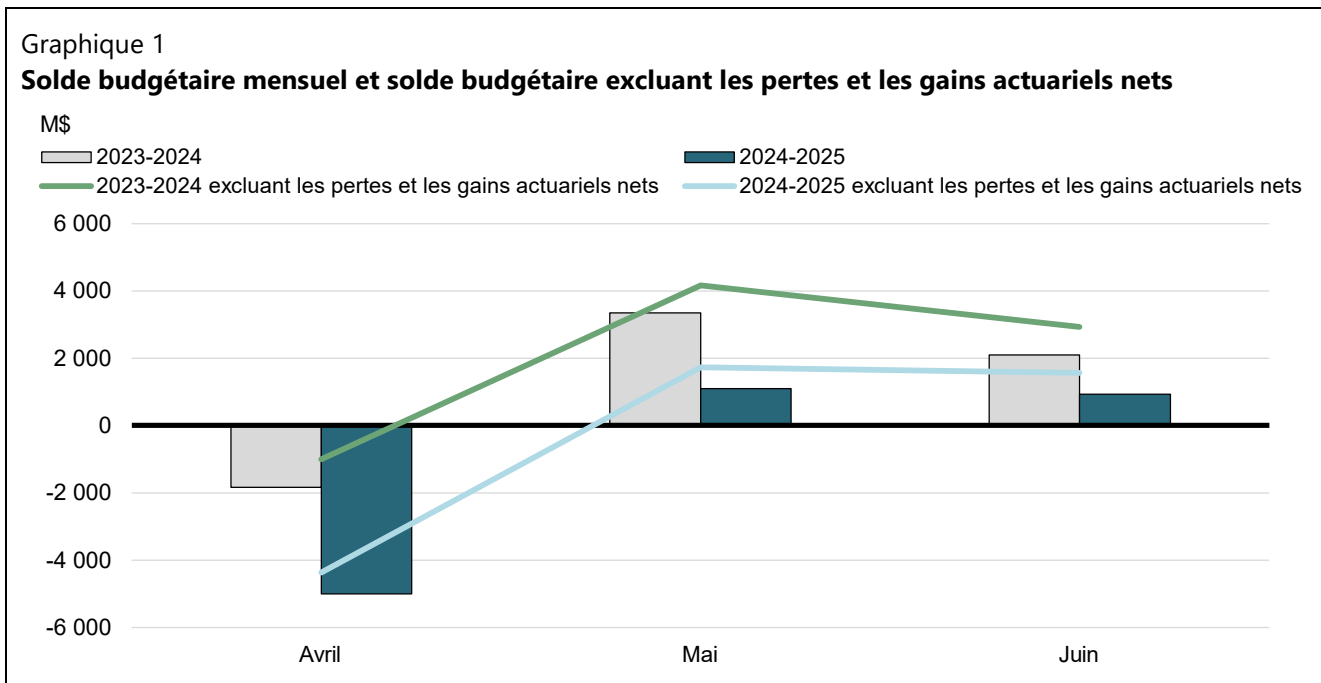
This publication is also available in English.

No de cat. F12-4F-PDF
ISSN 1487-0142

Faits saillants

Juin 2024

Le mois de juin 2024 s'est soldé par un excédent budgétaire de 0,9 milliard de dollars, comparativement à un excédent de 2,1 milliards de dollars pour la même période de 2023. L'excédent budgétaire avant les pertes et les gains actuariels nets se chiffrait à 1,6 milliard de dollars, comparativement à un excédent de 2,9 milliards de dollars pour la même période en 2023-2024. Le solde budgétaire avant les pertes et les gains actuariels nets a pour but de compléter le solde budgétaire traditionnel afin de rendre les rapports financiers du gouvernement plus transparents, en isolant l'incidence de l'amortissement des pertes et des gains actuariels nets découlant de la réévaluation des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés du gouvernement.



Comparativement à juin 2023 :

- Les revenus ont augmenté de 3,2 milliards de dollars (8,5 %), ce qui s'explique en grande partie par des rentrées d'impôt sur le revenu plus élevées.
- Les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes ont augmenté de 3,7 milliards de dollars (12,1 %), sous l'effet d'augmentations dans les charges de programmes directes, les principaux transferts aux provinces, aux territoires et aux municipalités et les principaux paiements de transfert aux particuliers.
- Les frais de la dette publique ont augmenté de 0,8 milliard de dollars (22,2 %), principalement sous l'effet d'obligations négociables et de bons du Trésor à intérêts plus élevés.
- Les pertes actuarielles nettes ont diminué de 0,2 milliard de dollars (23,2 %), ce qui s'explique en grande partie par l'amortissement des gains attribuable à des taux d'actualisation plus élevés découlant des évaluations actuarielles préparées pour les *Comptes publics du Canada 2023*.

Avril à juin 2024

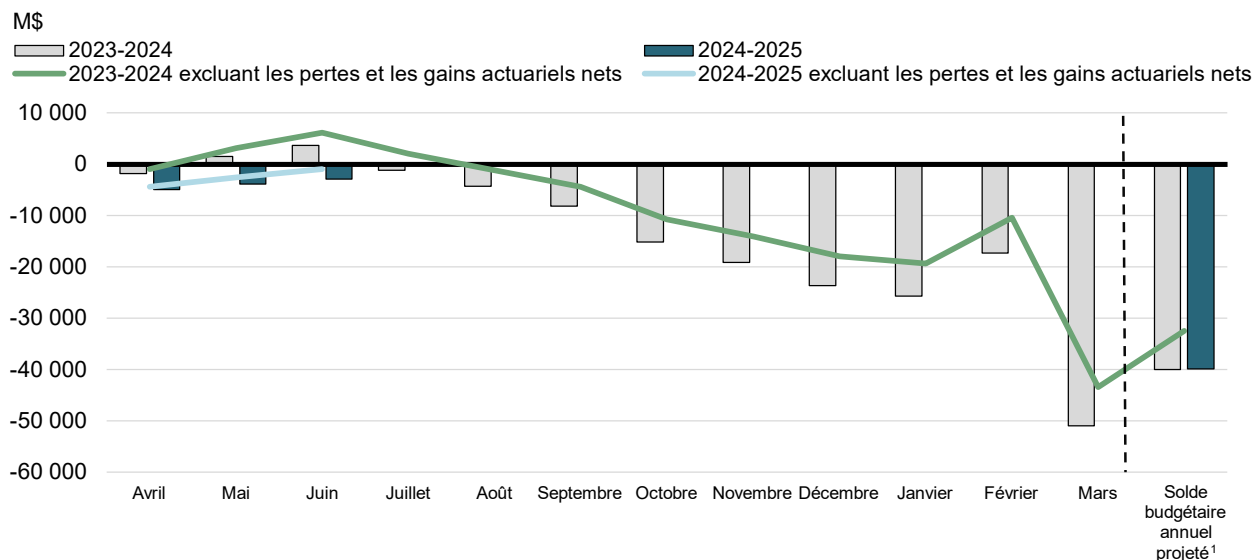
Le gouvernement a affiché un déficit budgétaire de 2,9 milliards de dollars pour la période d'avril à juin de l'exercice 2024-2025, par rapport à un excédent de 3,6 milliards de dollars pour la même période de 2023-2024. Le déficit budgétaire avant les pertes actuarielles nettes s'établissait à 1,0 milliard de dollars, comparativement à un excédent de 6,1 milliards de dollars pour la période d'avril à juin de 2023-2024.

Comparativement à 2023-2024 :

- Les revenus ont augmenté de 9,8 milliards de dollars (8,9 %), ce qui s'explique en grande partie par une augmentation des revenus au titre des rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers, des rentrées d'impôt sur le revenu des sociétés, de la taxe sur les produits et services et des autres revenus.
- Les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes ont augmenté de 13,7 milliards de dollars (14,6 %), ce qui est en grande partie attribuable à des paiements de transfert plus élevés en raison de l'augmentation des paiements prévus par la loi, des variations d'une année à l'autre dans le calendrier des transferts et du nombre de programmes, nouveaux et améliorés, comme le financement en vue d'aider des communautés à s'adapter aux changements climatiques.
- Les frais de la dette publique ont augmenté de 3,2 milliards de dollars (29,7 %), principalement sous l'effet d'obligations négociables et de bons du Trésor à intérêts plus élevés.
- Les pertes actuarielles nettes ont diminué de 0,6 milliard de dollars (23,2 %), ce qui s'explique en grande partie par l'amortissement des gains découlant des évaluations actuarielles préparées pour les *Comptes publics du Canada 2023*.

Graphique 2

Solde budgétaire cumulé de l'exercice et solde budgétaire cumulé excluant les pertes et les gains actuariels nets



¹Source : Budget de 2024

Tableau 1

État sommaire des opérations

M\$

	Juin		Avril à juin	
	2023	2024	2023-2024	2024-2025
Opérations budgétaires				
Revenus	37 617	40 826	110 579	120 388
Charges				
Charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes	-30 917	-34 643	-93 809	-107 518
Frais de la dette publique	-3 775	-4 614	-10 686	-13 862
Solde budgétaire excluant les pertes actuarielles nettes	2 925	1 569	6 084	-992
Pertes actuarielles nettes	-820	-630	-2 460	-1 890
Solde budgétaire (déficit ou excédent)	2 105	939	3 624	-2 882
Opérations non budgétaires	-11 490	-10 216	-33 045	-33 642
Ressources ou besoins financiers	-9 385	-9 277	-29 421	-36 524
Variation nette dans les activités de financement	-6 116	1 853	31 767	10 656
Variation nette de la trésorerie	-15 501	-7 424	2 346	-25 868
Trésorerie à la fin de la période			44 143	40 788

Nota – Les chiffres positifs indiquent des ressources nettes et les chiffres négatifs, des besoins nets

Revenus

Au total, les revenus en juin 2024 se sont élevés à 40,8 milliards de dollars, soit une hausse de 3,2 milliards de dollars (8,5 %) par rapport à juin 2023.

- Les revenus fiscaux ont augmenté de 2,2 milliards de dollars (7,1 %), comparativement à la même période en 2023-2024, ce qui est en grande partie attribuable à la hausse des rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers.
- Les produits issus de la tarification de la pollution à retourner aux particuliers ont augmenté de 0,3 milliard de dollars (40,4 %), ce qui s'explique en partie par le prix plus élevé de la pollution par le carbone en 2024-2025. On continue de remettre l'intégralité des produits directs aux provinces ou aux territoires où ils sont générés.
- Les revenus tirés des cotisations d'assurance-emploi ont augmenté de 0,3 milliard de dollars (11,4 %), sous l'effet de la hausse du taux de cotisation et du nombre de personnes qui ont un emploi.
- Les autres revenus ont connu une augmentation de 0,4 milliard de dollars (11,1 %), principalement sous l'effet d'une hausse des revenus nets sur opérations de change.

Les revenus pour la période d'avril à juin 2024-2025 se sont élevés à 120,4 milliards de dollars, soit une hausse de 9,8 milliards de dollars (8,9 %) par rapport à la même période en 2023-2024.

- Les revenus fiscaux ont augmenté de 6,7 milliards de dollars (7,4 %), comparativement à la même période en 2023-2024, ce qui est en grande partie attribuable à la hausse des rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers, de l'impôt sur le revenu des sociétés et de la taxe sur les produits et services.
- Les produits issus de la tarification de la pollution à retourner aux particuliers ont augmenté de 0,8 milliard de dollars (33,3 %), ce qui est attribuable au prix plus élevé de la pollution par le carbone en 2024-2025.
- Les revenus des cotisations d'assurance-emploi ont augmenté de 0,9 milliard de dollars (10,6 %), sous l'effet de la hausse du taux de cotisation et du nombre de personnes qui ont un emploi.
- Les autres revenus ont augmenté de 1,5 milliard de dollars (15,6 %), principalement sous l'effet de l'augmentation du produit de la vente de biens et services et d'une hausse des revenus nets des opérations de change.

Tableau 2

Revenus

	Juin		Variation	Avril à juin		Variation
	2023	2024		2023-2024	2024-2025	
	(M\$)		(%)	(M\$)		(%)
Revenus fiscaux						
Impôts sur le revenu						
Particuliers	16 601	18 256	10,0	49 284	52 779	7,1
Sociétés	7 414	7 829	5,6	20 210	21 855	8,1
Non-résidents	897	1 012	12,8	3 117	3 483	11,7
Total des rentrées d'impôt sur le revenu	24 912	27 097	8,8	72 611	78 117	7,6
Autres taxes et droits						
Taxe sur les produits et services	4 231	4 310	1,9	13 641	14 924	9,4
Taxes sur l'énergie	432	448	3,7	1 164	1 293	11,1
Droits de douane à l'importation	523	419	-19,9	1 425	1 261	-11,5
Autres taxes et droits d'accise	618	630	1,9	1 733	1 656	-4,4
Total des autres taxes et droits	5 804	5 807	0,1	17 963	19 134	6,5
Total des revenus fiscaux	30 716	32 904	7,1	90 574	97 251	7,4
Produits issus de la tarification de la pollution à retourner aux particuliers	846	1 188	40,4	2 341	3 121	33,3
Cotisations d'assurance-emploi	2 578	2 872	11,4	8 134	8 999	10,6
Autres revenus	3 477	3 862	11,1	9 530	11 017	15,6
Total des revenus	37 617	40 826	8,5	110 579	120 388	8,9

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Charges

Pour le mois de juin 2024, les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes se sont élevées à 34,6 milliards de dollars, soit une hausse de 3,7 milliards de dollars (12,1 %) par rapport à juin 2023.

- Les principaux transferts aux particuliers, qui comprennent les prestations aux aînés, les prestations d'assurance-emploi, le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs ainsi que les prestations pour enfants, ont augmenté de 0,8 milliard de dollars (8,6 %).
 - Les prestations aux aînés ont augmenté de 0,5 milliard de dollars (7,6 %), principalement en raison de l'évolution des prix à la consommation, auxquels les prestations sont pleinement indexées, et de la hausse du nombre de prestataires.
 - Les prestations d'assurance-emploi ont diminué de 31 millions de dollars (2,1 %).
 - Le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs a augmenté de 0,2 milliard de dollars (83,6 %), ce qui est attribuable à une diminution du montant révisé des prestations, qui sont comptabilisées comme une réduction des charges.
 - Les prestations pour enfants ont augmenté de 0,2 milliard de dollars (9,7 %), principalement sous l'effet de l'indexation des prestations aux prix à la consommation et d'une augmentation du nombre d'enfants admissibles.
- Les principaux transferts aux provinces, aux territoires et aux municipalités ont augmenté de 1,1 milliard de dollars (15,3 %), en raison de la variation du calendrier annuel des transferts relatifs au système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, ainsi que de la croissance prévue par la loi du Transfert canadien en matière de santé, du Transfert canadien en matière de programmes sociaux, des transferts de péréquation et des transferts aux territoires.
- Les produits issus de la tarification de la pollution retournés aux particuliers ont augmenté de 0,1 milliard de dollars (38,1 %).
- Les charges de programmes directes ont augmenté de 1,9 milliard de dollars (13,9 %). Parmi les charges de programmes directes :
 - Les autres paiements de transfert ont augmenté de 2,0 milliards de dollars (46,8 %), principalement sous l'effet de l'augmentation des transferts relatifs aux Autochtones.
 - Les charges de fonctionnement des ministères, des organismes, des sociétés d'État consolidées et des autres entités du gouvernement ont diminué de 0,1 milliard de dollars (1,2 %).

Les frais de la dette publique ont augmenté de 0,8 milliard de dollars (22,2 %), principalement sous l'effet d'obligations négociables et de bons du Trésor à intérêts plus élevés.

Les pertes actuarielles nettes, qui représentent l'amortissement des changements à la valeur des obligations du gouvernement au titre des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés accumulés au cours des exercices antérieurs et les actifs connexes, ont diminué de 0,2 milliard de dollars (23,2 %), ce qui s'explique en grande partie par l'amortissement des gains découlant des évaluations actuarielles préparées pour les *Comptes publics du Canada 2023*.

Pour la période d'avril à juin 2024-2025, les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes se sont élevées à 107,5 milliards de dollars, soit une hausse de 13,7 milliards de dollars (14,6 %) par rapport à la même période de l'année précédente.

- Les principaux transferts aux particuliers ont augmenté de 3,4 milliards de dollars (12,1 %).
 - Les prestations aux aînés ont augmenté de 1,4 milliard de dollars (7,4 %), en raison principalement de la hausse du nombre de prestataires et de l'évolution des prix à la consommation, auxquels les prestations sont pleinement indexées.

- Les prestations d'assurance-emploi ont augmenté de 0,5 milliard de dollars (10,4 %), principalement en raison du taux de chômage plus élevé pendant cette période par rapport à l'année précédente.
- Le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs a augmenté de 0,9 milliard de dollars (81,5 %), ce qui est attribuable à une diminution du montant révisé des prestations.
- Les prestations pour enfants ont augmenté de 0,7 milliard de dollars (10,7 %), principalement sous l'effet de l'indexation des prestations aux prix à la consommation et d'une augmentation du nombre d'enfants admissibles.
- Les principaux transferts aux provinces, aux territoires et aux municipalités ont augmenté de 4,1 milliards de dollars (18,1 %), sous l'effet des hausses prévues par la loi au titre du Transfert canadien en matière de santé, du Transfert canadien en matière de programmes sociaux, des transferts au titre de la péréquation, des transferts aux territoires et de variations au calendrier annuel des versements au titre des transferts du système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants et des accords de santé. Parmi les transferts aux accords de santé figurent des transferts en vertu de nouvelles ententes bilatérales adaptées avec les provinces et les territoires relativement à des priorités partagées en matière de santé, qui ont été effectués vers la fin de l'exercice précédent, même si, au total, les transferts annuels devraient être similaires pour les deux exercices.
- Les produits issus de la tarification de la pollution retournés aux particuliers ont augmenté de 0,3 milliard de dollars (12,5 %), en grande partie sous l'effet de la hausse des taux de la Remise canadienne sur le carbone (auparavant appelée incitatif à agir pour le climat).
- Les charges de programmes directes ont augmenté de 5,9 milliards de dollars (14,5 %). Parmi les charges de programmes directes :
 - Les autres paiements de transfert ont augmenté de 5,0 milliards de dollars (34,0 %), en raison d'un certain nombre de facteurs, comme la hausse des transferts en lien avec les peuples autochtones, le financement pour l'initiative du leadership local pour l'adaptation climatique visant à aider les communautés à s'adapter au changement climatique et l'augmentation des paiements au titre de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes, ainsi que la hausse des paiements au titre de l'Allocation canadienne pour les travailleurs.
 - Les charges de fonctionnement des ministères, des organismes, des sociétés d'État consolidées et des autres entités du gouvernement ont augmenté de 0,9 milliard de dollars (3,5 %), principalement en raison d'une hausse des coûts du personnel et d'une variation du calendrier annuel relativement aux charges des sociétés d'État consolidées, ce qui a été compensé en partie par une baisse des charges de santé publique.

Les frais de la dette publique ont augmenté de 3,2 milliards de dollars (29,7 %), principalement sous l'effet d'obligations négociables et de bons du Trésor à intérêts plus élevés.

Les pertes actuarielles nettes ont diminué de 0,6 milliard de dollars (23,2 %), ce qui s'explique en grande partie par l'amortissement des gains découlant des évaluations actuarielles préparées pour les *Comptes publics du Canada 2023*.

Tableau 3

Charges

	Juin			Avril à juin		
	2023	2024	Variation	2023-2024	2024-2025	Variation
	(M\$)		(%)	(M\$)		(%)
Principaux transferts aux particuliers						
Prestations aux aînés	6 187	6 657	7,6	18 447	19 811	7,4
Prestations d'assurance-emploi	1 478	1 447	-2,1	4 670	5 156	10,4
Soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs ¹	-214	-35	83,6	-1 116	-206	81,5
Prestations pour enfants	2 097	2 300	9,7	6 227	6 896	10,7
Total des principaux transferts aux particuliers	9 548	10 369	8,6	28 228	31 657	12,1
Principaux transferts aux provinces, aux territoires et aux municipalités						
Transfert canadien en matière de santé	4 118	4 340	5,4	12 355	13 020	5,4
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	1 368	1 409	3,0	4 104	4 227	3,0
Péréquation	1 997	2 104	5,4	5 990	6 313	5,4
Formule de financement des territoires	329	351	6,7	1 876	2 002	6,7
Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants	-	740	s.o.	-	740	s.o.
Fonds pour le développement des collectivités du Canada	-	-	s.o.	-	-	s.o.
Accords en matière de santé avec les provinces et territoires ²	-	-	s.o.	-	2 186	s.o.
Autres arrangements fiscaux ³	-587	-615	-4,8	-1 777	-1 861	-4,7
Total des principaux transferts aux provinces, aux territoires et aux municipalités	7 225	8 329	15,3	22 548	26 627	18,1
Produits issus de la tarification de la pollution retournés aux particuliers	328	203	-38,1	2 451	2 758	12,5
Charges de programmes directes						
Autres paiements de transfert	4 355	6 394	46,8	14 716	19 714	34,0
Charges de fonctionnement	9 461	9 348	-1,2	25 866	26 762	3,5
Total des charges de programmes directes	13 816	15 742	13,9	40 582	46 476	14,5
Total des charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes	30 917	34 643	12,1	93 809	107 518	14,6
Frais de la dette publique	3 775	4 614	22,2	10 686	13 862	29,7
Total des charges excluant les pertes actuarielles nettes	34 692	39 257	13,2	104 495	121 380	16,2
Pertes actuarielles nettes	820	630	-23,2	2 460	1 890	-23,2
Total des charges	35 512	39 887	12,3	106 955	123 270	15,3

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Le soutien au revenu à la COVID-19 pour les travailleurs inclut la Prestation canadienne d'urgence, la Prestation canadienne de la relance économique, la Prestation canadienne de relance économique pour proches aidants, la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique et la Prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement.

² Les accords de santé avec les provinces et territoires incluent les accords bilatéraux relatifs au plan Travailler ensemble et les accords bilatéraux pour Vieillir dans la dignité. Les fonds restants au titre des accords bilatéraux sur les services de soins à domicile, de soins communautaires, de soins en santé mentale et de lutte contre les dépendances ont été intégrés dans ces accords.

³ Les autres arrangements fiscaux comprennent : l'abattement du Québec (recouvrement ayant trait aux allocations pour les jeunes et les paiements de remplacement pour les programmes permanents), qui représente les sommes recouvrées du Québec à l'égard d'un transfert de points d'impôt, les subventions législatives et d'autres éléments.

Le tableau suivant présente les charges totales selon les principaux articles de charges.

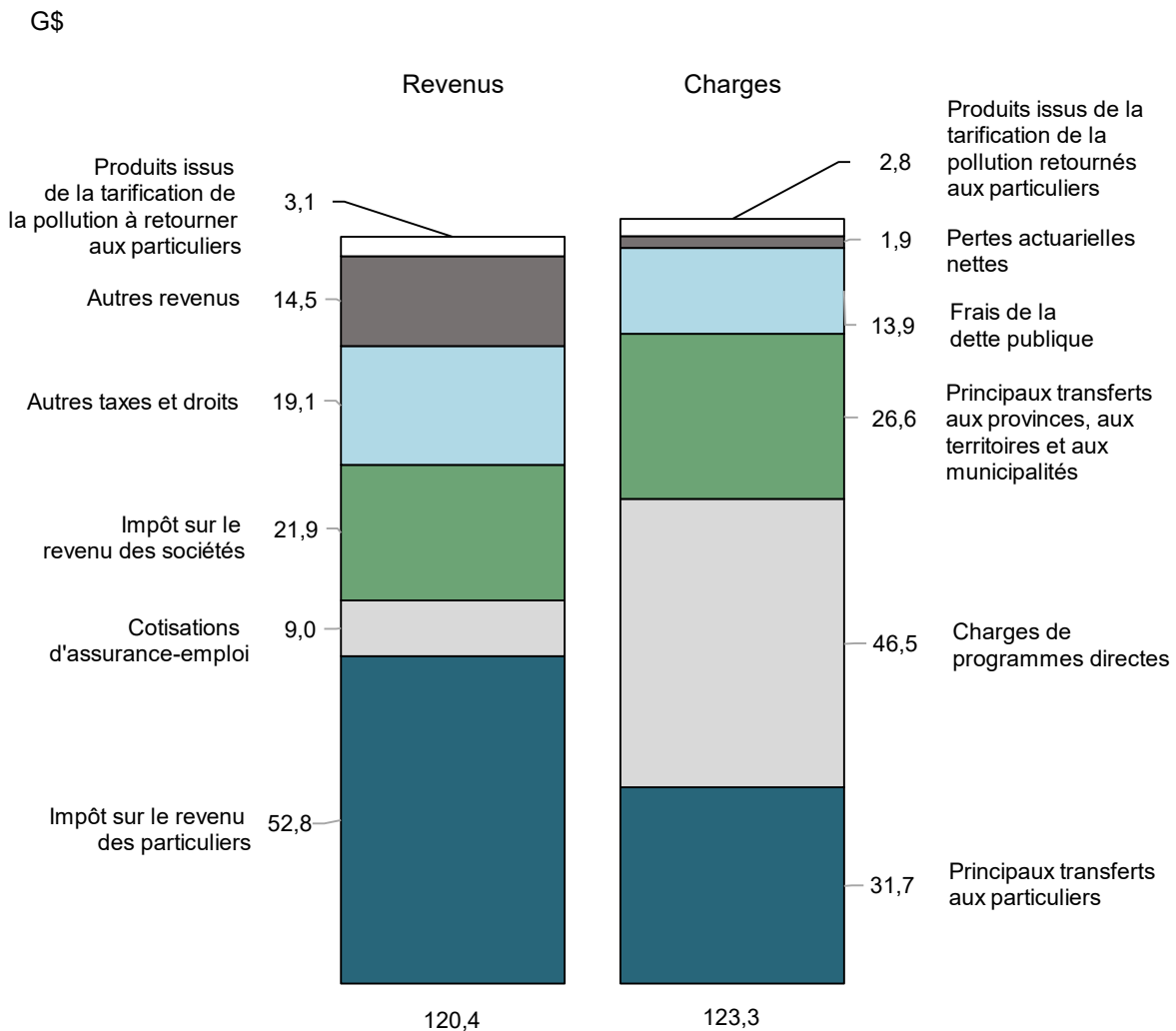
Tableau 4

Total des charges, par article de charges

	Juin			Avril à juin		
	2023	2024	Variation	2023-2024	2024-2025	Variation
	(M\$)		(%)	(M\$)		(%)
Paiements de transfert	21 456	25 295	17,9	67 943	80 756	18,9
Autres charges						
Personnel, excluant les pertes actuarielles nettes	5 578	5 565	-0,2	15 967	17 039	6,7
Transports et communications	282	261	-7,4	578	588	1,7
Information	23	24	4,3	59	62	5,1
Services professionnels et spéciaux	1 435	1 578	10,0	2 754	3 145	14,2
Location	332	451	35,8	1 147	1 203	4,9
Réparation et entretien	296	280	-5,4	607	596	-1,8
Services publics, fournitures et approvisionnements	497	256	-48,5	1 010	666	-34,1
Autres subventions et charges	576	481	-16,5	2 418	2 113	-12,6
Amortissement des immobilisations corporelles	433	442	2,1	1 304	1 327	1,8
Perte nette sur cession de biens	9	10	11,1	22	23	4,5
Total des autres charges	9 461	9 348	-1,2	25 866	26 762	3,5
Total des charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes	30 917	34 643	12,1	93 809	107 518	14,6
Frais de la dette publique	3 775	4 614	22,2	10 686	13 862	29,7
Total des charges excluant les pertes actuarielles nettes	34 692	39 257	13,2	104 495	121 380	16,2
Pertes actuarielles nettes	820	630	-23,2	2 460	1 890	-23,2
Total des charges	35 512	39 887	12,3	106 955	123 270	15,3

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Graphique 3
Revenus et charges (d'avril à juin 2024)



Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Besoins financiers de 36,5 milliards de dollars d'avril à juin 2024

Le solde budgétaire est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice, les revenus et les charges de l'État étant constatés au moment où les revenus sont gagnés et les charges sont engagées, peu importe le moment où surviennent les rentrées et les sorties de fonds correspondantes. En revanche, les ressources ou besoins financiers représentent l'écart entre les rentrées et les sorties de fonds de l'État. Cette mesure tient compte non seulement des variations du solde budgétaire, mais aussi des ressources ou des besoins en espèces découlant des investissements de l'État par voie d'acquisition d'immobilisations, de prêts, de placements et d'avances, ainsi que de ses autres activités, dont le paiement des comptes créditeurs, la perception des comptes débiteurs, les opérations de change et l'amortissement des immobilisations corporelles. L'écart entre le solde budgétaire et les ressources ou besoins financiers est constaté dans les opérations non budgétaires.

Compte tenu du déficit budgétaire de 2,9 milliards de dollars et des besoins financiers de 33,6 milliards de dollars au titre des opérations non budgétaires, la période d'avril à juin 2024 s'est soldée par des besoins financiers de 36,5 milliards de dollars, comparativement à des besoins financiers de 29,4 milliards de dollars pour la même période de l'exercice précédent.

Tableau 5

Solde budgétaire et ressources ou besoins financiers

M\$

	Juin		Avril à juin	
	2023	2024	2023-2024	2024-2025
Solde budgétaire (déficit ou excédent)	2 105	939	3 624	-2 882
Opérations non budgétaires				
Créditeurs, charges à payer et débiteurs	-10 650	-5 485	-25 335	-16 200
Régimes de retraite, autres avantages futurs et autres passifs	1 069	1 090	2 739	2 157
Comptes de changes et produits dérivés	-784	-300	-8 351	-7 758
Prêts, placements et avances	-914	-4 667	-2 092	-10 789
Actifs non financiers	-211	-854	-6	-1 052
Total des opérations non budgétaires	-11 490	-10 216	-33 045	-33 642
Ressources ou besoins financiers	-9 385	-9 277	-29 421	-36 524

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Activités nettes de financement en hausse de 10,7 milliards de dollars

Le gouvernement a couvert ces besoins financiers de 36,5 milliards de dollars en puisant 25,9 milliards de dollars dans ses soldes de trésorerie et en augmentant la dette non échue de 10,7 milliards de dollars. L'accroissement de la dette non échue a principalement été obtenu par l'émission de bons du Trésor.

À la fin du mois de juin 2024, les soldes de trésorerie s'élevaient à 40,8 milliards de dollars, soit 3,4 milliards de dollars de moins qu'à la fin du mois de juin 2023.

Tableau 6

Ressources ou besoins financiers et activités nettes de financement

M\$

	Juin		Avril à juin	
	2023	2024	2023-2024	2024-2025
Ressources ou besoins financiers	-9 385	-9 277	-29 421	-36 524
Augmentation (+) ou diminution (-) nette dans les activités de financement				
Opérations de la dette non échue				
Emprunts en dollars canadiens				
Obligations négociables	-3 346	1 208	-413	-8 645
Bons du Trésor	-2 676	379	25 650	14 040
Total des emprunts en dollars canadiens	-6 022	1 587	25 237	5 395
Emprunts en devises	-75	285	6 599	5 348
Total des opérations sur la dette contractée sur les marchés	-6 097	1 872	31 836	10 743
Obligations découlant de contrats de location-acquisition et autre dette non échue	-19	-19	-69	-87
Variation nette dans les activités de financement	-6 116	1 853	31 767	10 656
Variation de la trésorerie	-15 501	-7 424	2 346	-25 868
Trésorerie à la fin de la période			44 143	40 788

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Nota

1. *La revue financière* est un rapport sur les résultats financiers consolidés du gouvernement du Canada préparé tous les mois par le ministère des Finances Canada. Le gouvernement est déterminé à publier *La revue financière* en temps opportun conformément aux Normes spéciales de diffusion des données Plus du Fonds monétaire international qui sont conçues pour promouvoir la transparence des données des pays membres et favoriser le développement de systèmes statistiques rigoureux.
2. Les résultats déclarés dans *La revue financière* sont tirés des comptes du Canada tenus par le receveur général. C'est le même système qui sert à préparer chaque année les Comptes publics du Canada.
3. *La revue financière* est généralement préparée conformément aux conventions comptables servant à préparer les états financiers consolidés annuels du gouvernement qui sont résumés dans la section 2 du volume I des Comptes publics du Canada accessibles sur le site Web de Services publics et Approvisionnement Canada.
4. Les résultats financiers présentés dans *La revue financière* n'ont pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen par un auditeur externe.
5. Il peut y avoir une importante variation des résultats mensuels en raison du calendrier des rentrées et de la constatation des charges. Par exemple, une grande part des dépenses du gouvernement est habituellement consignée dans l'édition de mars de *La revue financière*.
6. Les résultats d'avril à mars présentés dans *La revue financière* ne constituent pas les résultats définitifs pour l'ensemble de l'exercice. Les résultats définitifs, publiés dans les Comptes publics du Canada annuels, intègrent les ajustements de fin d'exercice apportés après le mois de mars, une fois que des renseignements additionnels sont connus, dont la comptabilisation des revenus fiscaux en fonction des cotisations établies à l'égard des déclarations de revenus ainsi que les ajustements relatifs à l'évaluation des actifs et des passifs. Les ajustements apportés après le mois de mars peuvent aussi comprendre la comptabilisation de mesures déjà annoncées dans le budget qui sont consignées une fois que la loi d'exécution pertinente reçoit la sanction royale.
7. Le tableau, 7, État condensé de l'actif et du passif, est inclus dans *La revue financière* mensuelle après la mise au point et la publication des résultats financiers du gouvernement de l'exercice précédent, habituellement à l'automne.

Nota – Sauf indication contraire, les variations des résultats financiers sont celles d'une année sur l'autre.

Pour tout renseignement concernant cette publication, veuillez communiquer avec cheryl.mcmullin@fin.gc.ca.

Août 2024